

COUR D'APPEL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
GREFFE DE MONTRÉAL

No : 500-09-029275-203
(500-06-000996-195)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

DATE : Le 25 janvier 2022

FORMATION : LES HONORABLES JACQUES J. LEVESQUE, J.C.A.
BENOÎT MOORE, J.C.A.
FRÉDÉRIC BACHAND, J.C.A.

PARTIE APPELANTE	AVOCATS
RÉAL CHARBONNEAU	Me JAMES REZA NAZEM Me MICHAËL BARCET Par visioconférence
PARTIE INTIMÉE	AVOCATS
LOCATION CLAIREVIEW S.E.N.C.	Me JEAN-MICHEL BOUDREAU Me SAMUEL LAVOIE (IMK) Par visioconférence

En appel d'un jugement rendu le 25 novembre 2020 par l'honorable Sylvain Lussier de la Cour supérieure, district de Montréal.

NATURE DE L'APPEL : Action collective – Autorisation – Protection du consommateur – Contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes – Contrats de vente ou de louage.

Greffière-audicière : Anne Dumont

Salle : Pierre-Basile-Mignault

AUDITION

9 h 31 Début de l'audience. Identification du dossier et des avocats.

Remarques préliminaires de la Cour.

9 h 34 Argumentation de Me Nazem.

9 h 40 Échanges entre la Cour et Me Nazem.

9 h 52 Me Nazem poursuit son argumentation.

10 h 05 Demande de précision de la Cour et réponse de Me Nazem.

10 h 07 Argumentation de Me Boudreau.

10 h 12 Échanges entre la Cour et Me Boudreau.

10 h 41 Me Boudreau poursuit son argumentation.

10 h 44 Réplique de Me Nazem.

10 h 45 Question de la Cour et réponse de Me Nazem.

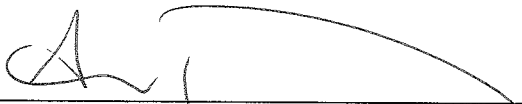
10 h 47 Me Nazem poursuit sa réplique.

10 h 48 Suspension de l'audience.

10 h 54 Reprise de l'audience.

10 h 55 **PAR LA COUR** : L'affaire est mise en délibéré.

Fin de l'audience.


Anne Dumont, Greffière-audicière